

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents > h. Comité En exercice Syndical	Présents
--------------------------------------------------	----------

37	37	19
----	----	----

Date de la convocation

14-04-11

Date d'affichage

14-04-11

Objet de la Délibération

2011-05-01

Approbation du PV du Comité
Syndical du 03 janvier
2011

Séance du 26 mai 2011

L'an deux mille onze

Et le vingt six mai

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervois), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JP CRASSUS** CdC du Saint-Chinianais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

**SOUS-PREFECTURE
REÇU LE**

23 JUIN 2011

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après [310511] réfecture

le [310511] après envoi en préfecture

[310511]

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 3 JANVIER 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE et le TROIS JANVIER à DIX SEPT HEURES, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la Salle des Associations, à Puisserguier, sous la présidence de Francis BOUTES.

Présents : J.ARCAS (Conseil Général), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), P.BEZIAT (CdC Canalirou), JN. BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), F.BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), N.ETIENNE (Conseil Général), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon) J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), K.MESQUIDA (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC canalirou), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) R.PAILLES (Conseil Général), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

Excusés: F.BARSE (Bédarieux), G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), F.BERTHOMIEU (CdC canalirou), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), R.CHABBERT (CdC Le Minervois), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian) représenté par R.TROPEANO, F.GALBE (Commune Poujol/Orb), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), JL FALIP (Conseil Général), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois) représenté par Francis BOUTES, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par Rose-Marie LOSMA, F.MARTY (CdC Orb Jaur), MH LAVASTRE (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), M.OLMOS (CdC Minervois), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac).

Assistaient également à la réunion : F.BASCOUL (Conseil Développement), J.BASSEDE (Pays HLV), C.BOUTES (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV). M.PIMENTA (Pays HLV).

* * *

Après l'accueil des participants par Jean-Noël Badénas, Maire de Puisserguier, Conseiller général du canton de Capestang, Francis Boutes déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

Est rajouté à l'ordre du jour un rapport sur table n° 2011-01-16, relatif à une Décision Modificative n°3.

* * *

Examen des rapports présentés au Comité Syndical

2011-01-01 Le procès-verbal du Comité Syndical du 11 Octobre 2010 est adopté à l'unanimité.

2011-01-02 **Compte Rendu des Décisions du Président :** le Comité Syndical prend acte des décisions du Président, pour un montant de 157.300 €, dédié, notamment :

- pour 77.333 €, à la réalisation de la 2^e tranche de visioguides,
- pour 34.980 €, à la réalisation d'animations et d'éditions dans le domaine de l'environnement,
- pour 23.286 €, à la réalisation d'un diagnostic sur la signalétique d'interprétation touristique,
- pour 20.500 €, à l'action culturelle : Sites aux artistes 2010, création 2011 de l'Orchestre de Pays.

2011-01-16 **Décision Modificative 2010-03 :** le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, la DM3, qui porte sur les virements de crédits suivants en fonctionnement :

- en augmentation de crédits – chap.012 – charges de personnel = 70.000 €
- en diminution de crédits – chap.011 – charges à caractère général = 70.000 €.

Cette décision modificative est liée, notamment :

- à la prise en charge par le Pays du salaire d'un agent Tourisme (coût = 35.000 €), qui aurait normalement dû être assumé par le Comité Départemental du Tourisme dès juillet 2009 ; l'embauche est prévue au 1^{er} mars 2011 ;
- au retour à temps plein de deux agents du Pays (+ 8.000 €)
- à un surcoût des professeurs de musique, qui encadrent l'Orchestre de Pays (+ 5.000 €),
- à la revalorisation des salaires en 2010.

2011-01-03 **Budget Primitif 2011** : Le projet de budget primitif 2011, s'élevant à **2.957.808 €**, en recettes et dépenses, dont **2.825.485 €** au titre de la section de fonctionnement et **132.323 €** au titre de la section d'investissement, est adopté à l'unanimité, étant précisé que le BP 2011 est en réduction de l'ordre de 8 % par rapport au BP 2009 :

- section de Fonctionnement = - 10 %, en raison, notamment, de :
 - la nécessaire réduction des opérations en maîtrise d'ouvrage Pays qui mobilisent les crédits Leader FEADER (inéligibilité de la TVA) : réduction de l'ordre de 250.000 € du poste Intermédiaires et honoraires divers ;
 - la réduction des montants «Subventions aux personnes privées», pour 150.000 € (Opération Collective de Modernisation, Opération Façades, Développement Solidaire avec la Tunisie) ; pour les raisons exposées *infra* (**2011-01-12**), cet article n'intègre pas les subventions aux LAMs ;
- section d'Investissement = + 34 %, en lien essentiellement avec la mise en œuvre de la deuxième tranche de visioguides,

Il est à noter que :

- les charges de personnel sont en diminution de l'ordre de 2,5 % (par rapport au CA 2010)
- les autres charges de structure liées au fonctionnement du Pays restent stables,
- les contributions statutaires des membres sont inchangées, restant au même niveau depuis 2006.

2011-01-04 **Appel à contribution statutaire auprès du Conseil Général** : Le rapport portant sur l'appel à contribution statutaire auprès du Conseil Général, à hauteur de 510.000 €, est adopté à l'unanimité. Ce montant reste inchangé depuis 2006.

2011-01-05 **Montant et modalités de versement des participations des membres du Syndicat Mixte** : L'assemblée adopte à l'unanimité le principe et les modalités de versement des participations des communes et communautés de communes au Syndicat Mixte, qui s'élèvent à 5 € par habitant, comprenant la participation statutaire (3,5 €/habitant) et la participation au suivi-animation de l'OPAH-RR (1,5 €/habitant). Il est souligné que, pour la sixième année consécutive, ces contributions n'ont pas augmenté *per capita* ; le seul effet est lié à l'assiette (croissance démographique, sur la base retenue de la population déclarée au titre de la DGF).

Le Président, rappelant les modalités de versement, arrêtées de manière à ce que les contributions soient effectivement payées avant le 30 août, souligne, qu'en 2010, 70.000 € de cotisations statutaires n'avaient toujours pas été mandatées fin octobre par certaines communes et communautés de communes, induisant des frais financiers importants pour le Syndicat Mixte.

2011-01-06 **Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie territoriale** : Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur une demande de 50.000 € auprès de la Région Languedoc-Roussillon, au titre du soutien à l'ingénierie pour 2011.

Il semble que la Région, même si elle ne participe plus à la contractualisation par avenants annuels, continuera à assurer le cofinancement de l'ingénierie territoriale jusqu'à l'échéance du Contrat de Plan Etat-Région, soit en 2013.

2011-01-07 **Désignations** : le Comité Syndical, à l'unanimité, mandate le Président pour désigner :

- deux élus représentant le Syndicat Mixte au sein du comité de pilotage de l'Opération Collective de Modernisation,
- un élu référent pour le projet de développement numérique (technologies d'information et de la communication).

2011-01-08 **Concours du Receveur Municipal – attribution d'indemnité** : le rapport est adopté à l'unanimité.

2011-01-09 **Economie** : le Comité Syndical adopte à l'unanimité le principe d'un appui à la R.D.L, sur l'information et l'accompagnement d'un public en difficulté à la création d'entreprise et au statut d'auto-entrepreneur. Cette action se fera sous forme de prestation de services, pour un montant de l'ordre de 10.000 €.

Le Comité Syndical soulignant les difficultés posées par ce statut, en termes de concurrence avec l'artisanat local, il est précisé qu'un des objectifs de la prestation est de limiter le nombre de créations sous le statut d'auto-entrepreneur.

2011-01-10

Habitat : le Comité Syndical adopte :

- le plan de financement relatif au suivi-animation de l'OPAH pour 2011, pour un coût total de 298.481 €, cofinancé par l'ANAH, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Hérault et des concours des communes et communautés, à hauteur de 1,5 €/habitant ;
- la poursuite de l'opération Façades par un abondement de l'enveloppe initiale, comme suit :
 - communes et communautés de communes = 35.000 €,
 - Conseil Général de l'Hérault = 35.000 €.

2011-01-11

Espace Info Energie : le Comité Syndical adopte le plan de financement de l'Espace Info Energie pour 2011, pour un coût prévisionnel de 59.799 €, assuré par des cofinancements de l'Union Européenne (FEDER), de l'ADEME, de la Région et du Département.

2011-01-12

Services : le Comité Syndical approuve les plans de financement relatifs :

- à la poursuite de l'action d'aide à la parentalité, sous forme de soirées-débats animées par des spécialistes (psychologue, nutritionniste, pédopsychiatre,...), pour un coût total de 4.000 €, avec des concours de l'Etat (DDCS), du Conseil Général et de la CAF ;
- à la poursuite de l'animation du Relais de Services Publics porté par le Pays, pour un coût 2011 de 36.948 €, avec des cofinancements de l'Europe (FEDER), de l'Etat (FNADT) et du Conseil Général ;
- à la poursuite de l'action d'animation du projet de développement numérique porté par le Pays, pour un coût total prévisionnel de 52.060 €, avec des cofinancements de l'Europe (FEDER) et du Conseil Général ; les difficultés d'obtention auprès des LAMs, partenaires du projet, de justificatifs financiers prévisionnels, ont amené le Pays à ne présenter que les opérations dont il assure la maîtrise d'ouvrage ; un rapport plus complet sera présenté lors d'une prochaine session du Comité Syndical.

G.Baro, président de la Commission Services, fait le point sur le Projet Territorial de Santé du Pays. Suite aux travaux menés par le Pays en 2009 et 2010 (diagnostic territorial de santé, étude télésanté), la mise en œuvre du projet est, aujourd'hui, fortement ralentie :

- recomposition prochaine des intercommunalités qui freine la mise en place de projets intercommunautaires de type Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ou Maison Médicale de Garde (MMG),
- absence prolongée pour raisons médicales de la chargée de mission Santé recrutée en juillet dernier,
- difficulté à mobiliser le corps médical en place sur ces nouveaux types de projets.

Néanmoins, le partenariat avec l'Agence Régionale de Santé reste étroit, dans une démarche de nécessaire mobilisation et sensibilisation du corps médical local au projet : une rencontre-débat aura lieu prochainement avec les médecins généralistes du territoire, à la rencontre d'un généraliste lozérien qui a fait le choix d'une pratique professionnelle en MSP.

2011-01-13

Tourisme : le Comité Syndical :

- prend acte des préconisations issues de l'étude Itinérance, avec cinq grands enjeux :
 - développer et qualifier l'hébergement,
 - qualifier et sécuriser les itinéraires et les boucles,
 - mettre en scène et valoriser le patrimoine,
 - créer de nouvelles pénétrantes et de nouveaux itinéraires structurants,
 - promouvoir et commercialiser l'itinérance douce ;
- prend acte de la programmation Leader opérée par le GAL depuis le début du programme : la programmation effective du GAL Itinérance, porté par le Pays, est de l'ordre de 45 % de la maquette financière 2007-2013, alors que le niveau moyen de programmation est de 19% au niveau national et de 11 % au niveau régional ;
- valide le plan de financement de l'opération «Animation du GAL 2011», dont le coût prévisionnel s'élève à 99.714 € avec des cofinancements LEADER-FEADRE et du Conseil Général de l'Hérault, respectivement pour 54.842 € et 18.000 €.

2011-01-14

Développement solidaire – Coopération avec la Tunisie : le Comité Syndical agréé les termes de l'avenant à la convention passée avec l'Association de Développement Solidaire de Médenine, qui porte sur la poursuite de l'opération pour la deuxième année, pour un montant équivalent de 138.000 €, dont 123.000 € seront reversés aux opérateurs tunisiens, au vu des réalisations. Un montant de 15.000 € est réservé pour financer les déplacements et séjours des agents du Pays.

Par ailleurs, le Pays percevra une subvention complémentaire de 10.000€ du Conseil Général, au titre de l'ingénierie.

2011-01-15

Critères environnementaux et fonctionnement du Pays : le Comité Syndical se prononce favorablement sur les préconisations de la Commission Environnement, en matière de comportements environnementaux dans les différentes antennes du Pays, portant notamment sur :

- le tri sélectif,
- le recours aux produits locaux dans les manifestations organisées par le Pays, utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable,
- une gestion améliorée des impressions (recto-verso).

Aucune question diverse n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 18h30.

Le Président



Francis Boutes

* *



**SOUS-PREFECTURE
REQU LE**

29 JUIN 2011

SERVICE COURRIER